

POUR TOUT CONTACT OU
RENSEIGNEMENT :

M^{me} Delphine CADO
Orthophoniste

Service de neurologie
CH Gonesse

2 boulevard du 19 mars 1962
95500 Gonesse

Avec le soutien de :



OÙ ?

Salle de staff au 4e étage
Face au service 4A (diabétologie)



L'AVC, ET APRÈS ?

QUAND ?

Le dernier samedi de chaque mois
de 10h00 à 13h00

Intervenants :

- M^{me} CADO Orthophoniste
- M^{me} POULAIN Infirmière
- Invités Experts
- Bénévoles de l'association France AVC



Par mail **(de préférence)**:

delphine.cado@ch-gonesse.fr

emilie.poulain@ch-gonesse.fr



Par téléphone:
01.77.65.55.90



L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) est brutal, et bouleverse la vie du patient dans toutes ses sphères : personnelle, professionnelle, familiale, sociale, affective... Il peut être accompagné de séquelles visibles ou invisibles, de handicaps de différents degrés et/ou de complications.

Ces groupes de parole complètent la prise en charge médicale et paramédicale et permettent d'échanger, d'anticiper, et de s'informer afin de mieux comprendre la maladie et ses suites.

Par des échanges libres et l'abord d'une thématique liée à l'AVC, ils permettent également de répondre aux angoisses et interrogations, de limiter les facteurs de risque de récurrence, d'aider à la récupération fonctionnelle et à l'amélioration de la qualité de vie.



COMMENT Y PARTICIPER ?

Les groupes de parole sont gratuits et ouverts à tous : patients et aidants.

En revanche, le transport reste à votre charge.

Afin que les groupes soient des lieux d'échanges de qualité, le nombre de participants est limité à une dizaine de personnes maximum par séance.

Si vous souhaitez participer à ces séances, merci de contacter M^{me} Poulain (par mail de préférence), en mentionnant :

- vos nom et prénom et âge
- un numéro de téléphone où l'on peut facilement vous joindre
- vos attentes concernant ces séances.

CHARTE DU GROUPE DE PAROLE

L'objectif du groupe de parole est d'être un lieu d'échange, de solidarité, de partage et d'informations.

Afin d'y parvenir les personnes présentes s'engagent à respecter quelques règles simples :

1 | **PARTICIPER DE MANIÈRE LIBRE :**
Liberté de parler ou de garder le silence, possibilité de quitter le groupe à tout moment.

2 | **CONFIANCE ET CONFIDENTIALITÉ :**
Tout ce qui est dit dans le groupe est strictement confidentiel et ne sera pas répété ailleurs.

3 | **ÉCOUTE ET RESPECT :**
Les échanges se font dans le respect mutuel et l'écoute bienveillante, en laissant l'autre s'exprimer sans l'interrompre.